

DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription (par session)	170 \$
		Frais généraux ¹ (par session)	185 \$
		Fondation du CNDF ² (par session)	25 \$
		Cotisation à l'Association générale des étudiants du Campus Notre-Dame-de-Foy et la Fédération étudiante du Québec (par session)	25 \$
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par session
FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE			
	200.B0	Sciences de la nature, profil Santé	1 815 \$
	200.ES	Sciences de la nature, profil Santé avec cheminement Sports	1 815 \$
	300.CD	Sciences humaines, profil Crises, défis et enjeux humains	1 815 \$
	300.ES	Sciences humaines, profil Sports (avec ou sans mathématiques)	1 815 \$
	300.SP	Sciences humaines, profil Police et sécurité	1 815 \$
	501.A0	Musique	1 815 \$
FORMATION TECHNIQUE			
	171.A0	Techniques de thanatologie	2 030 \$
	181.A0	Soins préhospitaliers d'urgence	2 030 \$
	221.DA	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment – spécialisation en Estimation en construction (régulier 3 ans)	1 845 \$
	221.DM 221.DL	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment - spécialisation en Estimation, en construction et spécialisation en Évaluation en bâtiment (accélérés)	1 950 \$
	310.A0	Techniques policières (régulier 3 ans)	2 555 \$
	310.NS	Techniques policières (accéléré 2 ans)	4 595 \$
	311.A0	Techniques de sécurité incendie (régulier 2 ans)	4 665 \$
	311.NS	Techniques de sécurité incendie (accéléré 1 an) ³	4 995 \$
	322.A0	Techniques d'éducation à l'enfance	1 815 \$
	551.AB	Techniques professionnelles de musique et chanson	1 815 \$
	571.A0	Design de mode ⁴⁻⁵⁻⁶	1 885 \$
	571.C0	Commercialisation de la mode ⁴⁻⁵	1 815 \$
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP)			
FORMATION PROFESSIONNELLE			
	05322	Intervention en sécurité incendie (durée de la formation : 10 mois)	
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription par année	200 \$
		Frais généraux ¹	370 \$
		Cotisation au Comité pompiers	50 \$
		Fondation du CNDF ²	50 \$
		Droits de scolarité	13 595 \$

Stationnement	Frais de logement en résidence	Étudiants non résidents du Québec	Étudiants internationaux
Des frais de 75 \$ pour l'année scolaire sont demandés pour obtenir la vignette et un autocollant obligatoires. Un espace de stationnement peut aussi être réservé. Informez-vous auprès de la réception du pavillon Central.	Les frais varient entre 345 \$ et 410 \$ par mois, pour une durée de 9 mois. Consultez le site Web du Campus : www.cndf.qc.ca/residences	Des droits de scolarité additionnels peuvent s'appliquer pour les étudiants canadiens nés hors Québec et pour les résidents permanents n'ayant pas le statut de <i>résident du Québec</i> . Consultez le site Web du CNDF www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis	Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur le site Web du CNDF : www.cndf.qc.ca/international
Information sur les crédits d'impôt reliés aux études au verso ➔			

¹ Les frais généraux comprennent, entre autres, l'accès aux installations sportives et aux services de physiothérapie, la carte étudiante, l'accès au réseau sans fil et un crédit d'impression de 250 copies.

² La contribution à la Fondation est déductible d'impôt et peut être remboursable sur demande.

³ Des droits de scolarité de 3 450 \$ sont à prévoir pour la session d'été.

⁴ Des frais de 450 \$ par session pour les sessions 2 et 3 du programme sont à prévoir pour couvrir les frais d'un voyage à New York au début de la 4^e session.

⁵ Des frais sont à prévoir pour l'achat des logiciels spécialisés.

⁶ Les droits de scolarité incluent la participation à l'Évènement mode à la 6^e session.

Coût annuel par année scolaire avec les crédits d'impôt pour études postsecondaires 2023-2024

	DEC préuniversitaires	DEC techniques	DEC soins préhospitaliers d'urgence et Thanatologie	DEC Techniques policières (3 ans)	DEC Techniques policières (2 ans)	DEC Sécurité incendie (2 ans)	DEP Intervention en sécurité incendie
Total des frais et droits de scolarité admissibles	4 340 \$	4 340 \$	4 770 \$	5 820 \$	9 900 \$	10 040 \$	14 165 \$
Crédits d'impôt fédéral							
- 15 % sur les droits de scolarité ⁶	(651) \$	(651) \$	(716) \$	(873) \$	(1 485) \$	(1 506) \$	(2 125) \$
Crédits d'impôt provincial							
- 8 % sur les droits de scolarité ⁶	(347) \$	(347) \$	(382) \$	(466) \$	(792) \$	(803) \$	(1 133) \$
- Montant pour études postsecondaires ⁷	(906) \$	(906) \$	(906) \$	(906) \$	(906) \$	(906) \$	(906) \$
Total des crédits	(1 904) \$	(1 904) \$	(2 004) \$	(2 245) \$	(3 183) \$	(3 215) \$	(4 164) \$
Coût annuel	2 436 \$	2 436 \$	2 766 \$	3 575 \$	6 717 \$	6 825 \$	10 001 \$
Bourse à la réussite du parcours préuniversitaire ⁸	(1 000) \$						
Coût annuel après obtention de la bourse	1 436 \$						

Les droits de scolarité de tous les programmes sont déductibles d'impôt – ce tableau n'est pas complet.

Les références fiscales sont basées sur l'année civile 2021.

Pour plus d'information, contactez madame Cristina Nitu, aux Services financiers
au 418 872-8242, poste 2335 ou par courriel nituac@cndf.qc.ca

⁶ Les crédits d'impôts pour les droits de scolarité non réclamés peuvent être reportés à des années ultérieures.

⁷ Le montant pour études postsecondaires sera diminué de 15 % du revenu de l'enfant à charge.

⁸ Une bourse de 1 000 \$ par année d'études sera offerte à un étudiant inscrit dans un DEC préuniversitaire. Voir les conditions d'admissibilité sur le site Web du CNDF.